

Document Guide

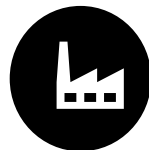
Habitat et activités économiques



3-a) Habitat / Résidentiel



3-b) Tertiaire public et privé



3-c) Industrie

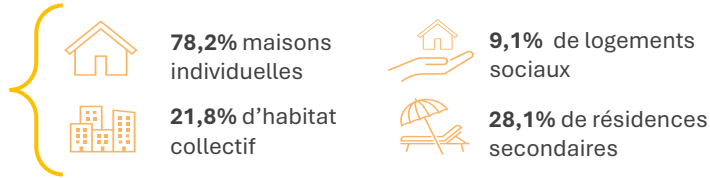
3) Habitat et activités économiques



3-a) Habitat / Résidentiel

ENJEU 1 HABITAT / RÉSIDENTIEL : état des lieux 2022

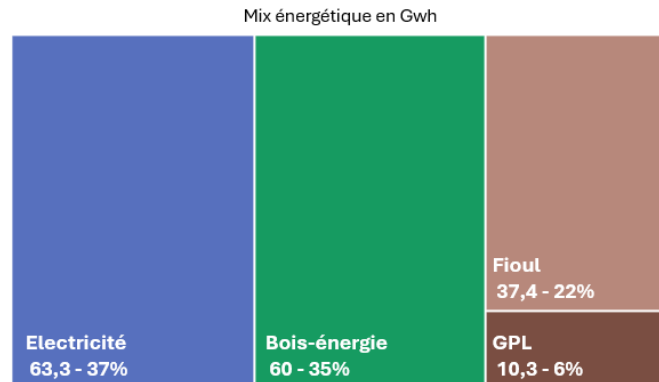
11 944
logements



Taux d'occupation des résidences principales



➤ Des consommations induites principalement par l'usage chauffage, dont une part encore importante concerne les produits pétroliers



- > ~85% de la consommation des ménages est induite par les usages chauffages et ECS.
- > Le levier principal pour réduire ces consommations est la **rénovation énergétique**, associée à des **gestes de substitution vers des systèmes de chauffage décarbonés** pour agir également sur les émissions.

Sources : ORCAE, Energies Demain

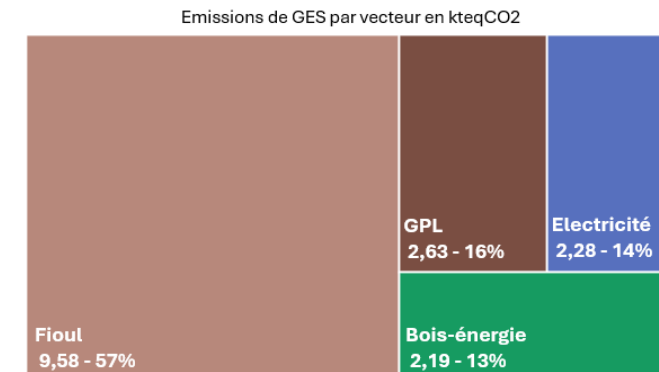
16,7 kteq CO₂ 21% du bilan des émissions de GES (3^e secteur du bilan)

171 GWh 49% du bilan des consommations (1^e secteur du bilan)

➤ Un parc résidentiel peu performant, dominé par le segment « **maison individuelle x propriétaire occupant** » : cible prioritaire pour la rénovation énergétique

- > Le parc résidentiel est essentiellement composé de **maisons individuelles**, à l'origine de la majorité des consommations propres au secteur.
- > Les résidents sont **principalement des propriétaires occupants**, ce qui peut faciliter l'engagement de travaux de rénovation.
- > Un parc résidentiel ancien et énergivore (**90% du parc sont des logements étiquette E, F et G**) dont la rénovation énergétique est le principal gisement d'économie d'énergie pour le secteur.

➤ Des émissions majoritairement générées par les énergies fossiles



- > 97% des émissions de gaz à effet de serre du secteur sont induites par les usages chauffage et ECS, presque exclusivement alimentés par des énergies fossiles.



ENJEU 1 HABITAT RÉSIDENTIEL : maisons individuelles hors HLM



Evolution du parc & constructions neuves



Rénovation du bâti



Changement des systèmes énergétiques

CO₂eq =

x

x

Description du levier	Évolution de la demande et du parc de en logements en lien avec les dynamiques socio-économique : - Taux de construction de logements neufs, - Taux de déconstruction,	Amélioration de l'isolation et de l'efficacité énergétique des logements (hors système de chauffage). - Rénovation légère (-1 DPE) - Rénovation modeste (-2 DPE) - Rénovation BBC (DPE A)	Remplacement des chaudières au gaz et au fioul et des systèmes ECS par des solutions plus propres et efficaces - Substitution des systèmes de chauffage fossiles vers l'électricité, le bois-énergie, les RCU, les PAC. - Substitution des systèmes ECS fossiles vers l'électricité, les RCU, les PAC, le solaire thermique.
Tendance récente Matheysine (à compléter et corriger)	-0,3% de maisons individuelles entre 2016 et 2022	86% de maisons individuelles à étiquette E, F ou G	En 2022, 67% des consommations de chauffage au bois-énergie ou électricité
Actions en cours (à compléter et corriger)	Accompagnement des projets de rénovation par l'AGEDEN (sensibilisation, conseil, suivi de parcours) Plateforme d'accompagnement « Matheysine Rénovation » 	Accompagnement des projets de rénovation par l'AGEDEN (sensibilisation, conseil, suivi de parcours) Plateforme d'accompagnement « Matheysine Rénovation »
Stratégie Nationale Bas Carbone 2030/2050	Renforcement progressif de la réglementation (critère d'émissions de GES sur l'ensemble du cycle de vie)	De 2023 à 2030, 1 750 rénovations (soit ~350 rénovations par an), dont 700 performantes (BBC) De 2030 à 2050, 3 600 rénovations (soit ~180 rénovations par an), dont 3 500 performantes (BBC) ~80% des maisons DPE A-B-C en 2050	Supprimer 80% des chauffages au fioul d'ici 2035



ENJEU 1 HABITAT RÉSIDENTIEL : Logement collectif (hors HLM)



Evolution du parc & constructions neuves



Rénovation du bâti



Changement des systèmes énergétiques

CO₂eq =

Description du levier	Évolution de la demande et du parc de en logements en lien avec les dynamiques socio-économique : - Taux de construction de logements neufs, - Taux de déconstruction,	Amélioration de l'isolation et de l'efficacité énergétique des logements (hors système de chauffage). - Rénovation légère (-1 DPE) - Rénovation modeste (-2 DPE) - Rénovation BBC (DPE A)	Remplacement des chaudières au gaz et au fioul et des systèmes ECS par des solutions plus propres et efficaces - Substitution des systèmes de chauffage fossiles vers l'électricité, le bois-énergie, les RCU, les PAC. - Substitution des systèmes ECS fossiles vers l'électricité, les RCU, les PAC, le solaire thermique.
Tendance récente Matheysine (à compléter et corriger)	+4% de logements collectifs entre 2016 et 2022 	91% de logements collectifs à étiquette E, F ou G 	En 2022, 78% des consommations de chauffage au bois-énergie ou électricité
Actions en cours (à compléter et corriger)	Accompagnement des projets de rénovation par l'AGEDEN (sensibilisation, conseil, suivi de parcours) Plateforme d'accompagnement « Matheysine Rénovation ».....	Accompagnement des projets de rénovation par l'AGEDEN (sensibilisation, conseil, suivi de parcours) Plateforme d'accompagnement « Matheysine Rénovation ».....
SNBC 2030/2050	Renforcement progressif de la réglementation (critère d'émissions de GES sur l'ensemble du cycle de vie)	De 2023 à 2030, 330 rénovations (soit ~70 rénovations par an), dont 130 performantes (BBC) De 2030 à 2050, 670 rénovations (soit ~30 rénovations par an), dont 650 performantes (BBC) ~75% des appartements DPE A-B-C en 2050	Supprimer 80% des chauffages au fioul d'ici 2030



ENJEU 1 HABITAT RÉSIDENTIEL : Logement collectif HLM



Evolution du parc & constructions neuves

x



Rénovation du bâti

x



Changement des systèmes énergétiques

CO₂eq =

Description du levier	Évolution de la demande et du parc de en logements en lien avec les dynamiques socio-économique :	Amélioration de l'isolation et de l'efficacité énergétique des logements (hors système de chauffage).	Remplacement des chaudières au gaz et au fioul et des systèmes ECS par des solutions plus propres et efficaces
Tendance récente Matheysine (à compléter et corriger)	- <i>Taux de construction de logements neufs,</i> - <i>Taux de déconstruction,</i> +10,8% de logements HLM entre 2016 et 2022	- <i>Rénovation légère (-1 DPE)</i> - <i>Rénovation modeste (-2 DPE)</i> - <i>Rénovation BBC (DPE A)</i> 91% de logements HLM à étiquette E, F ou G	- <i>Substitution des systèmes de chauffage fossiles vers l'électricité, le bois-énergie, les RCU, les PAC.</i> - <i>Substitution des systèmes ECS fossiles vers l'électricité, les RCU, les PAC, le solaire thermique.</i> En 2022, 81% des consommations de chauffage au bois-énergie ou électricité
Actions en cours (à compléter et corriger)			
SNBC 2030/2050	Renforcement progressif de la réglementation (critère d'émissions de GES sur l'ensemble du cycle de vie)	De 2025 à 2030, 300 rénovations (soit ~60 rénovations par an), dont 120 performantes (BBC) De 2030 à 2050, 600 rénovations (soit ~30 rénovations par an), dont 580 performantes (BBC)	Supprimer 80% des chauffages au fioul d'ici 2030

ENJEU 1 et 2 HABITAT / RÉSIDENTIEL et TERTIAIRE

Zoom sur les leviers de décarbonation proposé par le SGPE
(Secrétariat Générale à la Planification Ecologique)

Bâtiment
(résidentiel &
tertiaire)

Levier : Sobriété et isolation des bâtiments Enjeux, cible nationale et approche de territorialisation

Description du levier

Définition : le levier porte sur les efforts de baisse de la conso. énergétique (kWh) par m²

- Sobriété : réduction du chauffage ou de l'éclairage
- Isolation : gestes permettant d'améliorer la performance énergétique du bâtiment à température égale

Enjeu : essentiellement sur le chauffage, représentant ~80% de la consommation énergétique des bâtiments

- Sobriété : une différence de 1° permet une économie d'énergie d'environ 7%
- Isolation : il existe un rapport (théorique) de 1 à 9 entre la consommation d'un bâtiment classé A et une passoire thermique

Note : les bâtiments publics représentent 47% des émissions du tertiaire (8% Etat, 39% CT)

Cible nationale et implications

Constat :

- Sobriété : L'hiver 2022-23, la consommation d'électricité a baissé de 9% hors effet météo sous l'effet des appels à la sobriété (source : RTE)
- Isolation : La consommation d'énergie finale des logements hors effet météo baisse de façon stable depuis 2015 de -0,3%/an (source : SDES/CEREN)

Cible 2030 :

- Sobriété : **19°** de température de consigne
- Résidentiel : **500k/an rénovations performantes** accompagnées² 10x plus qu'aujourd'hui (et 200k en 2024)
- Tertiaire : **-40% de conso. énergétique** par rapport à 2010 (objectif du décret tertiaire¹)

Solutions :

- Sobriété : baisse / pilotage du chauffage, de l'eau chaude sanitaire...
- Isolation : cf. page suivante

Clé de répartition territo.

Résidentiel

Clé de répartition : Consommation finale du secteur résidentiel

Source régionale :

CGDD / SDES – [Lien](#)

Source départementale :

CGDD / SDES – [Lien](#)

Tertiaire

Clé de répartition : Consommation finale du secteur tertiaire

Source régionale :

CGDD / SDES – [Lien](#)

Source départementale :

CGDD / SDES – [Lien](#)

ENJEU 1 et 2 HABITAT / RÉSIDENTIEL et TERTIAIRE

Pistes d'actions proposées par le SGPE (Secrétariat Générale à la Planification Ecologique)

Bâtiment
(résidentiel &
tertiaire)

Levier : Sobriété et isolation des bâtiments Rôle des acteurs et principales mesures existantes

Rôle des collectivités :

- Structuration de l'accompagnement à la rénovation, notamment via l'ouverture d'un espace France Renov'
- En tant que propriétaires : Rénovation du parc des bâtiments résidentiels détenus par les collectivités
- Aides financières locales à la rénovation
- Intégration des enjeux de rénovation énergétique dans les Opération programmée d'amélioration de l'habitat - OPAH
- Mesures de sensibilisation sur la sobriété
- Déploiement d'outils smart grid / smart city

Rôle des filières / entreprises:

- Entreprises du bâtiment : formations des salariés à la rénovation globale ; labellisation RGE
- Entreprises du bâtiment : déploiement de groupements momentanés d'entreprises
- Banques et assurances : déploiements d'outils pour faciliter l'accès à la rénovation (prêts avance rénovation)
- Energéticiens : développement d'offres smart grids et effacement qui rémunèrent les efforts de sobriété

Rôle de l'Etat:

- Soutiens financiers aux rénovations visant l'isolation de l'enveloppe, via Ma Prime Renov' (5Mds€ en PLF 2024), les certificats économie d'énergie (CEE) et le prêt à taux zéro
- Mise en place de Mon accompagnateur renov'
- Labellisation des artisans (label RGE)
- Interdiction de la location de passoires thermiques
- Lutte contre la fraude

Rôle des citoyens :

- Rénovations de leur logement en privilégiant une approche globale plutôt que par geste
- Respect de la température de consigne (19°) – installation de thermostats
- Pilotage énergétique et efficacité énergétique hors chauffage – régler son chauffe-eau

ENJEU 1 et 2 HABITAT / RÉSIDENTIEL et TERTIAIRE

Zoom sur les leviers de décarbonation proposé par le SGPE
(Secrétariat Générale à la Planification Ecologique)

Bâtiment
(résidentiel &
tertiaire)

Levier : Suppression progressive des chaudières au fioul Enjeux, cible nationale et approche de territorialisation

Description du levier

Définition : le levier porte sur la suppression progressive des chaudières au fioul dans les bâtiments

Enjeu (2019) : le fioul représente

- 12% de la consommation énergétique du secteur résidentiel et tertiaire
- ... et le mode de chauffage le plus émetteur (3x plus que la moyenne)

Les émissions de gaz à effet de serre selon le mode de chauffage
En gCO2 pour 1kWh de chauffage



Cible nationale et implications

Constat : au rythme actuel de suppression des chaudières, il faudrait 20 ans pour le résidentiel et 40 ans pour le tertiaire pour sortir du fioul

Cible 2030 : supprimer 75% des chauffages fioul d'ici 2030, soit :

- Résidentiel : remplacement de 300k chaudières par an (vs. 130k en 2022)
- Tertiaire : remplacement de 2% du parc par an (vs. 0,3% en 2022)

Solutions :

- Pompe à chaleur (yc. Hybride et géothermique) possible sur 85% du territoire
- Réseau de chaleur urbain, notamment en collectif et tertiaire
- Chauffage biomasse

Clé de répartition territorialisation

Résidentiel

Clé de répartition : Nombre de logements chauffés au fioul (résidences principales)

Sources régionale et départementale : INSEE – [Lien](#)

Tertiaire

Clé de répartition : Consommation de produits pétroliers dans le tertiaire

Source régionale : CGDD / SDES – [Lien](#)
Source départementale : CGDD / SDES – [Lien](#)

ENJEU 1 et 2 HABITAT / RÉSIDENTIEL et TERTIAIRE

Pistes d'actions proposées par le SGPE

Bâtiment
(résidentiel &
tertiaire)

Levier : Suppression progressive des chaudières au fioul Rôle des acteurs et principales mesures existantes

Rôle des collectivités :

- En tant que propriétaires : Changement des chaudières fioul du parc de bâtiments publics et du parc immobilier résidentiel détenus par la collectivité
- Aides à la rénovation du parc privé complémentaires aux aides nationales / dispositif Ma Prime Renov
- Accompagnement, communication, conseil, via notamment l'ouverture d'un espace France Renov
- Soutien et accompagnement de la filière rénovation énergétique

Rôle des filières / entreprises:

- En tant que propriétaires : Travaux de changement de chaudières dans les bureaux / parc tertiaire,
- En tant que bayeurs : Sensibilisation et accompagnement des occupants des bâtiments
- Développement et structuration de la filière de rénovation énergétique
- Anticipation et reconversion des entreprises dans la chaîne de valeur du fioul

Rôle de l'Etat:

- Interdiction des nouvelles chaudières au fioul depuis juillet 2022
- Suppression de tout soutien Ma Prime Renov (résidentiel) et CEE pour les nouvelles chaudières au fioul
- Financement des changements de chaudière via le « Coup de pouce chauffage » CEE et Ma Prime Renov
- Suppression pour les bâtiments de l'Etat en 2029 (services publics écoresponsables)
- Soutien et accompagnement de la filière rénovation énergétique

Rôle des citoyens :

- Travaux de changement de chaudières dans leurs résidences
- Dans les passoires, intégration d'autres travaux d'isolation en même temps pour une rénovation d'ampleur
- Prendre part à la décision collective en cas de co-propriété, de manière à influencer le choix dans cette direction

ENJEU 1 et 2 HABITAT / RÉSIDENTIEL et TERTIAIRE

Zoom sur les leviers de décarbonation proposé par le SGPE

Bâtiment
(résidentiel &
tertiaire)

Levier : Changement de chaudière à gaz Enjeux, cible nationale et approche de territorialisation

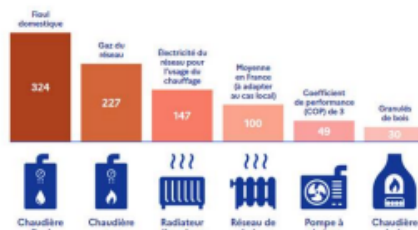
Description du levier

Définition : le levier porte sur la baisse progressive des chaudières à gaz dans les bâtiments

Enjeu (2019) : le gaz représente

- 28% de la consommation énergétique du secteur résidentiel et tertiaire
- ... et un mode de chauffage fortement émetteur (2x plus que la moyenne)

Les émissions de gaz à effet de serre selon le mode de chauffage
En gCO2 pour kWh de chauffage



Cible nationale et implications

Constat : le remplacement tendanciel du parc par des chaudières très haute performance ne permettrait d'atteindre qu'1/3 de la cible 2030

Cible 2030 : supprimer 20% des chauffages gaz d'ici 2030, soit :

- Résidentiel : remplacement de 390k chaudières par an (vs. 83k en 2022)
- Tertiaire : remplacement de 2% du parc par an (vs. 0,2% en 2022)

Solutions :

- Pompe à chaleur (yc. Hybride et géothermique) possible sur 85% du territoire
- Réseau de chaleur urbain, notamment en collectif et tertiaire
- Chauffage biomasse

Clé de répartition territorialisation

Résidentiel

Clé de répartition : Nombre de logements chauffés au gaz (résidences principales)

Sources régionale et départementale : INSEE – [Lien](#)

Tertiaire

Clé de répartition : Consommation de gaz dans le tertiaire

Source régionale : CGDD / SDES – [Lien](#)

Source départementale : CGDD / SDES – [Lien](#)

ENJEU 1 et 2 HABITAT / RÉSIDENTIEL et TERTIAIRE

Pistes d'actions proposées par le SGPE

Bâtiment
(résidentiel &
tertiaire)

Levier : **Changement de chaudière à gaz** Rôle des acteurs et principales mesures existantes

Rôle des collectivités :

- En tant que propriétaires : Changement des chaudières gaz du parc de bâtiments publics et du parc immobilier résidentiel détenus par la collectivité
- Aides à la rénovation du parc privé complémentaires aux aides nationales / dispositif Ma Prime Rénov
- Accompagnement, communication, conseil, via notamment l'ouverture d'un espace France Rénov
- Soutien et accompagnement de la filière rénovation énergétique

Rôle des filières / entreprises:

- Travaux de changement de chaudières dans les bureaux / parc tertiaire
- Développement et structuration de la filière de rénovation énergétique
- Anticipation et reconversion des entreprises dans la chaîne de valeur du fioul
- Sensibilisation et accompagnement des occupants des bâtiments

Rôle de l'Etat:

- Financement des changements de chaudière via le « Coup de pouce chauffage » CEE et Ma Prime Rénov
- Soutien et accompagnement de la filière rénovation énergétique, et en particulier de la filière PAC

Rôle des citoyens :

- Travaux de changement de chaudières dans leurs résidences
- Dans les passoires, intégration d'autres travaux d'isolation en même temps pour une rénovation d'ampleur

3) Habitat et activités économiques



3-b) Tertiaire public et privé

ENJEU 2 TERTIAIRE : état des lieux 2022

➤ **Un parc tertiaire, dont plus du tiers des surfaces sont publiques**

267 035 m² de surfaces tertiaires



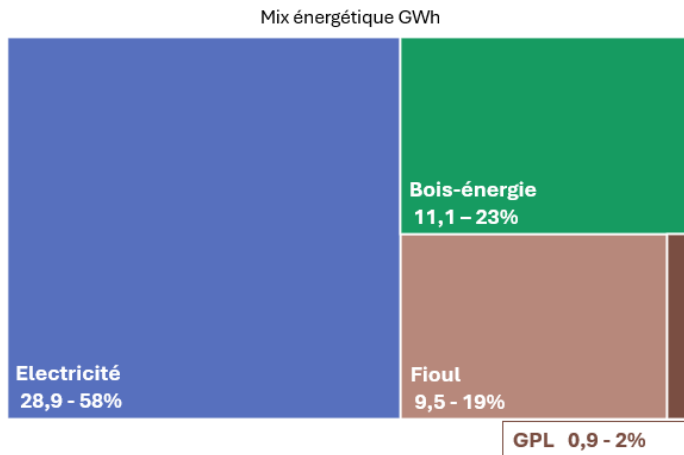
100 354 m² de surfaces publiques



165 681 m² de surfaces privées

- > 38% des surfaces sont la propriété d'acteurs publics et ces bâtiments représentent 34% de la consommation du secteur.
- > Parmi les bâtiments publics, 47% sont soumis au décret tertiaire (soit 82% des surfaces tertiaires publiques).

➤ **Une consommation très électrifiée et induite par l'usage chauffage**



- 64% de la consommation des occupants est induite par les usages chauffages et ECS.

- La rénovation énergétique est le levier principal pour réduire les consommations du secteur

6,3 kteq CO₂



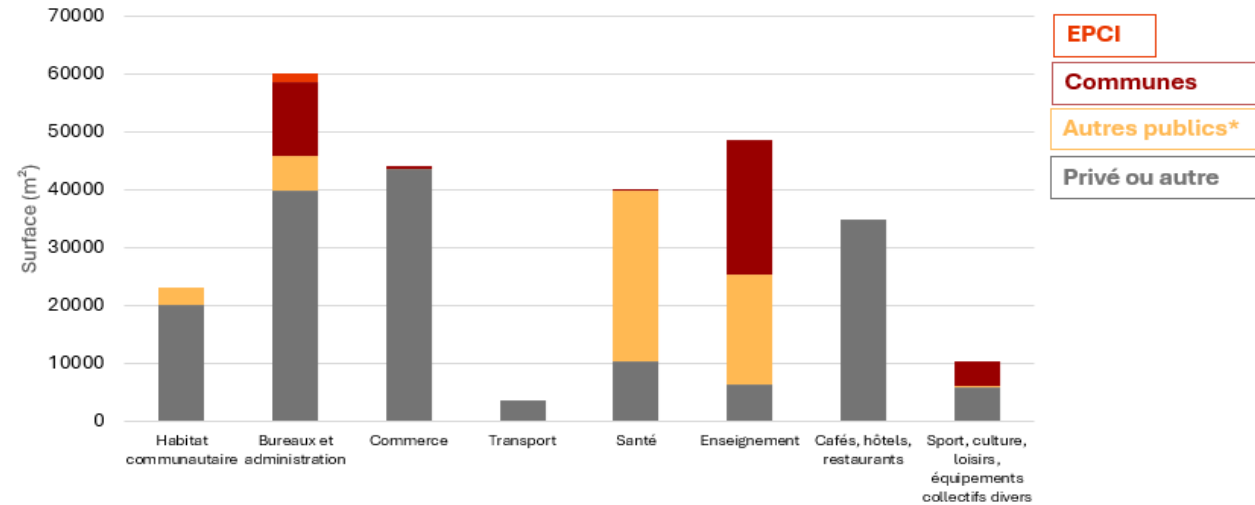
8% du bilan des émissions de GES (5^{er} secteur du bilan)

50 GWh

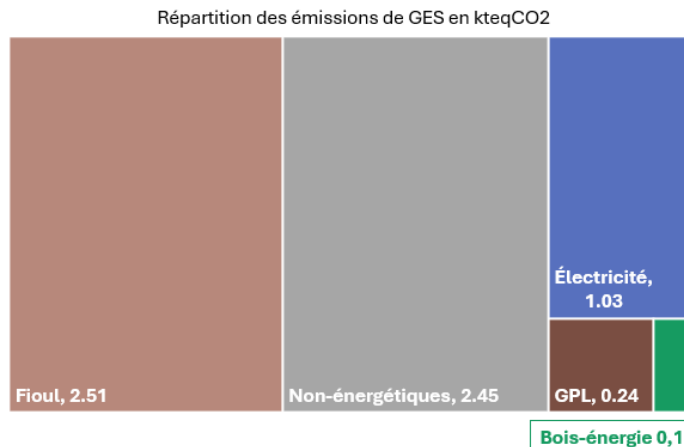


14% du bilan des consommations (3^e secteur du bilan)

Répartition des surfaces tertiaires par branche et occupant



➤ **Des émissions générées par les systèmes de chauffage fossiles mais également l'usage du refroidissement**







- 50% des émissions de gaz à effet de serre du secteur sont induites par les usages chauffage et ECS.

- Les émissions non-énergétiques sont induites par les équipements de climatisation et réfrigération (HFC).






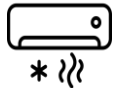
ENJEU 2 TERTIAIRE : PATRIMOINE COMMUNAL ET CCM

$CO_2eq =$
 Evolution du parc & constructions neuves
 \times
 Rénovation du bâti
 \times
 Changement des systèmes énergétiques
 \times
 Climatisation des bâtiments

Description du levier	Évolution du parc tertiaire en lien avec les dynamiques socio-économique - Taux de construction de surfaces neuves - Taux de déconstruction,	Amélioration de l'isolation et de l'efficacité énergétique des bureaux (hors système de chauffage).	Remplacement des chaudières au gaz et au fioul et des systèmes ECS par des solutions moins carbonées et plus efficaces - Substitution des systèmes de chauffage fossiles vers l'électricité, le bois-énergie, les RCU, les PAC. - Substitution des systèmes ECS fossiles vers l'électricité, les RCU, les PAC, le solaire thermique.	Evolution du taux de climatisation des bâtiments (taux de pénétration et évolution des usages)
Tendance récente Matheysine (à compléter et corriger)		Rénovations engagées sur les grandes surfaces de tertiaires locales : la CCM donne l'exemple	En 2022, 62% des consommations de chauffage au bois-énergie ou électricité	
Actions en cours (à compléter et corriger)		Rénovation de l'enveloppe du siège de la CCM et de l'usine la plus ancienne du parc Accompagnement de l'AGEDEN via un suivi approfondi des projets	Remplacement des chaudières de la piscine de La Mure Accompagnement de l'AGEDEN via un suivi approfondi des projets	
		Réduction de 40% puis 60% de conso. énergétique par rapport à 2010 (objectif du décret tertiaire, bâtiments > 1000m ²)		
SNBC 2030/2050	Renforcement progressif de la réglementation (critère d'émissions de GES sur l'ensemble du cycle de vie)	Rénover 3% du parc tertiaire par an en moyenne entre 2015 et 2050 (rénovations très performantes pour donner l'exemple)	Supprimer 75 % des chauffages fioul d'ici 2030	



ENJEU 2 TERTIAIRE : PATRIMOINE PRIVE

$CO_2eq =$
 Evolution du parc & constructions neuves
 \times
 Rénovation du bâti
 \times
 Changement des systèmes énergétiques
 \times
 Climatisation des bâtiments

Description du levier	Évolution du parc tertiaire en lien avec les dynamiques socio-économique - Taux de construction de surfaces neuves - Taux de déconstruction,	Amélioration de l'isolation et de l'efficacité énergétique des bureaux (hors système de chauffage).	Remplacement des chaudières au gaz et au fioul et des systèmes ECS par des solutions moins carbonées et plus efficaces - Substitution des systèmes de chauffage fossiles vers l'électricité, le bois-énergie, les RCU, les PAC. - Substitution des systèmes ECS fossiles vers l'électricité, les RCU, les PAC, le solaire thermique.	Evolution du taux de climatisation des bâtiments (taux de pénétration et évolution des usages)
Tendance récente Matheysine (à compléter et corriger)			En 2022, 71% des consommations de chauffage au bois-énergie ou électricité	
Actions en cours (à compléter et corriger)		Accompagnement de l'AGEDEN via un suivi approfondi des projets	Accompagnement de l'AGEDEN via un suivi approfondi des projets	
SNBC 2030/2050	Renforcement progressif de la réglementation (critère d'émissions de GES sur l'ensemble du cycle de vie)	Réduction de 40% puis 60% de conso. énergétique par rapport à 2010 (objectif du décret tertiaire, bâtiments > 1000m ²) Rénover 3% du parc tertiaire par an en moyenne entre 2015 et 2050 (rénovations très performantes pour donner l'exemple)	Supprimer 75 % des chauffages fioul d'ici 2030	

ENJEU 1 et 2 HABITAT / RÉSIDENTIEL et TERTIAIRE

Zoom sur les leviers de décarbonation proposé par le SGPE

Bâtiment
(résidentiel &
tertiaire)

Levier : Sobriété et isolation des bâtiments Enjeux, cible nationale et approche de territorialisation

Description du levier

Définition : le levier porte sur les efforts de baisse de la conso. énergétique (kWh) par m²

- Sobriété : réduction du chauffage ou de l'éclairage
- Isolation : gestes permettant d'améliorer la performance énergétique du bâtiment à température égale

Enjeu : essentiellement sur le chauffage, représentant ~80% de la consommation énergétique des bâtiments

- Sobriété : une différence de 1° permet une économie d'énergie d'environ 7%
- Isolation : il existe un rapport (théorique) de 1 à 9 entre la consommation d'un bâtiment classé A et une passoire thermique

Note : les bâtiments publics représentent 47% des émissions du tertiaire (8% Etat, 39% CT)

Cible nationale et implications

Constat :

- Sobriété : L'hiver 2022-23, la consommation d'électricité a baissé de 9% hors effet météo sous l'effet des appels à la sobriété (source : RTE)
- Isolation : La consommation d'énergie finale des logements hors effet météo baisse de façon stable depuis 2015 de -0,3%/an (source : SDES/CEREN)

Cible 2030 :

- Sobriété : **19°** de température de consigne
- Résidentiel : **500k/an rénovations performantes** accompagnées² 10x plus qu'aujourd'hui (et 200k en 2024)
- Tertiaire : **-40% de conso. énergétique** par rapport à 2010 (objectif du décret tertiaire¹)

Solutions :

- Sobriété : baisse / pilotage du chauffage, de l'eau chaude sanitaire...
- Isolation : cf. page suivante

Clé de répartition territo.

Résidentiel

Clé de répartition : Consommation finale du secteur résidentiel

Source régionale :

CGDD / SDES – [Lien](#)

Source départementale :

CGDD / SDES – [Lien](#)

Tertiaire

Clé de répartition : Consommation finale du secteur tertiaire

Source régionale :

CGDD / SDES – [Lien](#)

Source départementale :

CGDD / SDES – [Lien](#)

ENJEU 1 et 2 HABITAT / RÉSIDENTIEL et TERTIAIRE

Pistes d'actions proposées par le SGPE

Bâtiment
(résidentiel &
tertiaire)

Levier : Sobriété et isolation des bâtiments Rôle des acteurs et principales mesures existantes

Rôle des collectivités :

- Structuration de l'accompagnement à la rénovation, notamment via l'ouverture d'un espace France Renov'
- En tant que propriétaires : Rénovation du parc des bâtiments résidentiels détenus par les collectivités
- Aides financières locales à la rénovation
- Intégration des enjeux de rénovation énergétique dans les Opération programmée d'amélioration de l'habitat - OPAH
- Mesures de sensibilisation sur la sobriété
- Déploiement d'outils smart grid / smart city

Rôle des filières / entreprises:

- Entreprises du bâtiment : formations des salariés à la rénovation globale ; labellisation RGE
- Entreprises du bâtiment : déploiement de groupements momentanés d'entreprises
- Banques et assurances : déploiements d'outils pour faciliter l'accès à la rénovation (prêts avance rénovation)
- Energéticiens : développement d'offres smart grids et effacement qui rémunèrent les efforts de sobriété

Rôle de l'Etat:

- Soutiens financiers aux rénovations visant l'isolation de l'enveloppe, via Ma Prime Renov' (5Mds€ en PLF 2024), les certificats économie d'énergie (CEE) et le prêt à taux zéro
- Mise en place de Mon accompagnateur renov'
- Labellisation des artisans (label RGE)
- Interdiction de la location de passoires thermiques
- Lutte contre la fraude

Rôle des citoyens :

- Rénovations de leur logement en privilégiant une approche globale plutôt que par geste
- Respect de la température de consigne (19°) – installation de thermostats
- Pilotage énergétique et efficacité énergétique hors chauffage – régler son chauffe-eau

ENJEU 1 et 2 HABITAT / RÉSIDENTIEL et TERTIAIRE

Zoom sur les leviers de décarbonation proposé par le SGPE

Source : Guide explicatif du panorama des leviers, COP régionales, SGPE, 2024

Bâtiment (résidentiel & tertiaire)

Levier : Suppression progressive des chaudières au fioul

Enjeux, cible nationale et approche de territorialisation

Description du levier

Définition : le levier porte sur la suppression progressive des chaudières au fioul dans les bâtiments

Enjeu (2019) : le fioul représente

- 12% de la consommation énergétique du secteur résidentiel et tertiaire
- ... et le mode de chauffage le plus émetteur (3x plus que la moyenne)

Les émissions de gaz à effet de serre selon le mode de chauffage
En gCO₂ pour 1kWh de chauffage



Cible nationale et implications

Constat : au rythme actuel de suppression des chaudières, il faudrait 20 ans pour le résidentiel et 40 ans pour le tertiaire pour sortir du fioul

Cible 2030 : supprimer 75% des chauffages fioul d'ici 2030, soit :

- Résidentiel : remplacement de 300k chaudières par an (vs. 130k en 2022)
- Tertiaire : remplacement de 2% du parc par an (vs. 0,3% en 2022)

Solutions :

- Pompe à chaleur (yc. Hybride et géothermique) possible sur 85% du territoire
- Réseau de chaleur urbain, notamment en collectif et tertiaire
- Chauffage biomasse

Clé de répartition territorialisation

Résidentiel

Clé de répartition : Nombre de logements chauffés au fioul (résidences principales)

Sources régionale et départementale : INSEE – [Lien](#)

Tertiaire

Clé de répartition : Consommation de produits pétroliers dans le tertiaire

Source régionale : CGDD / SDES – [Lien](#)
Source départementale : CGDD / SDES – [Lien](#)

ENJEU 1 et 2 HABITAT / RÉSIDENTIEL et TERTIAIRE

Pistes d'actions proposées par le SGPE

Bâtiment
(résidentiel &
tertiaire)

Levier : Suppression progressive des chaudières au fioul Rôle des acteurs et principales mesures existantes

Rôle des collectivités :

- En tant que propriétaires : Changement des chaudières fioul du parc de bâtiments publics et du parc immobilier résidentiel détenus par la collectivité
- Aides à la rénovation du parc privé complémentaires aux aides nationales / dispositif Ma Prime Renov
- Accompagnement, communication, conseil, via notamment l'ouverture d'un espace France Renov
- Soutien et accompagnement de la filière rénovation énergétique

Rôle des filières / entreprises:

- En tant que propriétaires : Travaux de changement de chaudières dans les bureaux / parc tertiaire,
- En tant que bayeurs : Sensibilisation et accompagnement des occupants des bâtiments
- Développement et structuration de la filière de rénovation énergétique
- Anticipation et reconversion des entreprises dans la chaîne de valeur du fioul

Rôle de l'Etat:

- Interdiction des nouvelles chaudières au fioul depuis juillet 2022
- Suppression de tout soutien Ma Prime Renov (résidentiel) et CEE pour les nouvelles chaudières au fioul
- Financement des changements de chaudière via le « Coup de pouce chauffage » CEE et Ma Prime Renov
- Suppression pour les bâtiments de l'Etat en 2029 (services publics écoresponsables)
- Soutien et accompagnement de la filière rénovation énergétique

Rôle des citoyens :

- Travaux de changement de chaudières dans leurs résidences
- Dans les passoires, intégration d'autres travaux d'isolation en même temps pour une rénovation d'ampleur
- Prendre part à la décision collective en cas de co-propriété, de manière à influencer le choix dans cette direction

ENJEU 1 et 2 HABITAT / RÉSIDENTIEL et TERTIAIRE

Zoom sur les leviers de décarbonation proposé par le SGPE

Bâtiment
(résidentiel &
tertiaire)

Levier : Changement de chaudière à gaz Enjeux, cible nationale et approche de territorialisation

Description du levier

Définition : le levier porte sur la baisse progressive des chaudières à gaz dans les bâtiments

Enjeu (2019) : le gaz représente

- 28% de la consommation énergétique du secteur résidentiel et tertiaire
- ... et un mode de chauffage fortement émetteur (2x plus que la moyenne)

Les émissions de gaz à effet de serre selon le mode de chauffage
En gCO₂ pour kWh de chauffage



Cible nationale et implications

Constat : le remplacement tendanciel du parc par des chaudières très haute performance ne permettrait d'atteindre qu'1/3 de la cible 2030

Cible 2030 : supprimer 20% des chauffages gaz d'ici 2030, soit :

- Résidentiel : remplacement de 390k chaudières par an (vs. 83k en 2022)
- Tertiaire : remplacement de 2% du parc par an (vs. 0,2% en 2022)

Solutions :

- Pompe à chaleur (yc. Hybride et géothermique) possible sur 85% du territoire
- Réseau de chaleur urbain, notamment en collectif et tertiaire
- Chauffage biomasse

Clé de répartition territorialisation

Résidentiel

Clé de répartition : Nombre de logements chauffés au gaz (résidences principales)

Sources régionale et départementale : INSEE – [Lien](#)

Tertiaire

Clé de répartition : Consommation de gaz dans le tertiaire

Source régionale : CGDD / SDES – [Lien](#)

Source départementale : CGDD / SDES – [Lien](#)

ENJEU 1 et 2 HABITAT / RÉSIDENTIEL et TERTIAIRE

Pistes d'actions proposées par le SGPE

Bâtiment
(résidentiel &
tertiaire)

Levier : **Changement de chaudière à gaz** Rôle des acteurs et principales mesures existantes

Rôle des collectivités :

- En tant que propriétaires : Changement des chaudières gaz du parc de bâtiments publics et du parc immobilier résidentiel détenus par la collectivité
- Aides à la rénovation du parc privé complémentaires aux aides nationales / dispositif Ma Prime Rénov
- Accompagnement, communication, conseil, via notamment l'ouverture d'un espace France Rénov
- Soutien et accompagnement de la filière rénovation énergétique

Rôle des filières / entreprises:

- Travaux de changement de chaudières dans les bureaux / parc tertiaire
- Développement et structuration de la filière de rénovation énergétique
- Anticipation et reconversion des entreprises dans la chaîne de valeur du fioul
- Sensibilisation et accompagnement des occupants des bâtiments

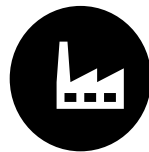
Rôle de l'Etat:

- Financement des changements de chaudière via le « Coup de pouce chauffage » CEE et Ma Prime Rénov
- Soutien et accompagnement de la filière rénovation énergétique, et en particulier de la filière PAC

Rôle des citoyens :

- Travaux de changement de chaudières dans leurs résidences
- Dans les passoires, intégration d'autres travaux d'isolation en même temps pour une rénovation d'ampleur

3) Habitat et activités économiques



3-c) Industrie



ENJEU 3 INDUSTRIE

Un secteur peu émetteur, mais à mieux connaître



EMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

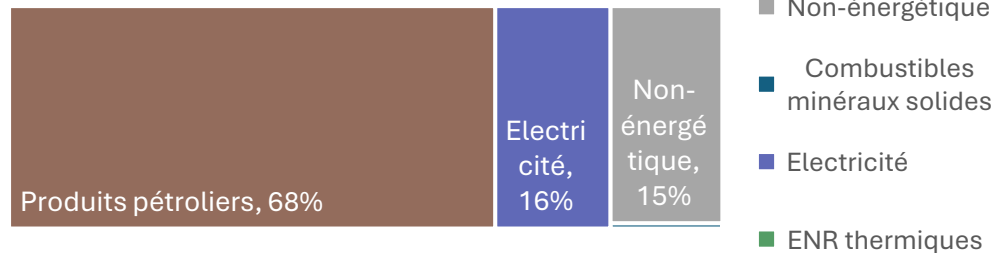
Emissions GES
(2022)

1,97 kteqCO2/an

Part du secteur
dans les émissions du territoire

2,5%

Décomposition des émissions GES de l'Industrie par type d'énergie, en 2022



Profil industriel de la CCM

Passé industriel : Ancien territoire minier ayant connu une forte désindustrialisation.

Situation actuelle : Des industries concentrées sur quelques filières clés :

- BTP
- Automobile
- Agroalimentaire (plus marginale)

Un secteur encore **2^e pourvoyeur d'emplois** sur le territoire.

- **Produits pétroliers** : près de **70 % des GES**, pour seulement **33% des consommations énergétiques**.
- **Électricité** : seulement **16 % des GES**, pour **66% des consommations**.
- **Émissions non énergétiques** : **~15 %**, liées à l'usage de matières fossiles comme intrants dans les procédés.



EMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES

Les émissions issues de l'industrie sont limitées, en raison de la faible implantation industrielle sur le territoire.



ENJEU 3 INDUSTRIE

Un secteur peu émetteur, mais à mieux connaître



CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

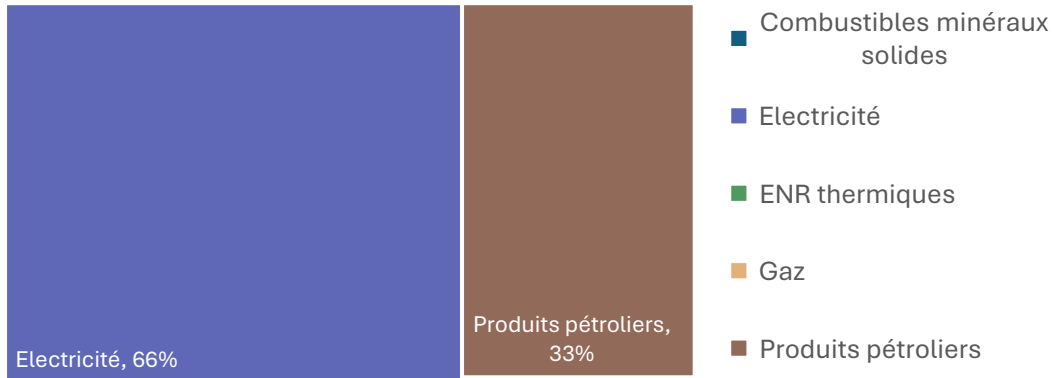
Consommations d'énergie
(2022)

13,46 GWh

Part du secteur
dans les consommations du
territoire

3,8%

Décomposition des consommations par type d'énergie,
%, en 2022



- En 2022, la **consommation énergétique** du secteur industriel est **largement dominée par l'électricité**, qui représente **66 % du total**.
- **Les produits pétroliers arrivent en seconde position, avec 33 % du total.**
- **Les autres sources d'énergie** (gaz, combustibles minéraux solides, énergies renouvelables thermiques) **restent marginales.**



Zoom sur les leviers de décarbonation proposé par le SGPE

Industrie

Zoom sur les leviers de décarbonation | 3 familles de leviers



Leviers énergétiques

- Remplacement d'équipements peu efficaces énergétiquement ou ajout d'équipements auxiliaires améliorant l'efficacité d'un système
- Récupération et valorisation de chaleur fatale
- Substitution d'énergies fossiles par des EnR thermiques (à basse ou haute température)
- Electrification directe des procédés



Leviers non énergétiques

- Incorporation de matières premières recyclées
- Usage d'intrants à plus faible impact environnemental (matières biosourcées...)
- Changement de procédés de fabrication (hydrogène bas carbone...)



Captage et stockage du CO2

- Pour des émissions fatales peu/non substituables (ex : décarbonation du calcaire), captation du CO2 généré et stockage géologique dans une zone appropriée à terre ou en mer

**ENJEU 3 INDUSTRIE**

Pistes d'actions proposées par le SGPE

Industrie

Leviers : Grands sites industriels et industrie diffuse
Rôle des acteurs et principales mesures existantes**Rôle des collectivités :**

- Soutien à des projets d'écologie industrielle territoriale (cartographie des flux...)
- Mise à disposition de foncier utile (réhabilitation de friches, multi-modalité...)
- Développement de formations professionnelles au service de l'industrie
- Accompagnement humain et financier des PME/ETI industrielles

Rôle des filières / entreprises :

- Réalisation de leurs bilans carbone et élaboration de plan de transition
- Décarbonation de leur mix et gains d'efficacité énergétique
- Changement de leurs procédés de fabrication
- Sobriété matière (utilisation de matières premières recyclées...)
- Pour les donneurs d'ordre, accompagnement de leurs sous-traitants au service de leur transition

Rôle de l'Etat:

- Subventions aux grands projets de décarbonation industrielle (France 2030 et appels d'offre de décarbonation profonde pérennisés dans le cadre de la planification écologique)
- Accompagnement à la décarbonation de la chaleur industrielle (Fonds Chaleur) et soutien à l'efficacité énergétique (Aides CEE).
- Boîtes à outils de la Loi Industrie Verte (Crédit d'impôt C3IV, achat public, simplification de procédures administratives...)
- Cadre de régulation du prix de l'électricité décarbonée

Rôle des citoyens :

- Achats de produits fabriqués en France avec un moindre impact pour l'environnement
- Intérêt pour des métiers industriels dans leur orientation professionnelle